

SUIVI DES CHANTIERS EN MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Piloter votre chantier de A à Z

2 JOURS, 14 HEURES

CONDUITE DE CHANTIERS

CODE : MP61

Objectifs de la formation

- Savoir appliquer le CCAG Travaux pour les marchés publics et la norme NFP 03-001 pour les marchés privés
- Suivre le déroulement d'une opération de travaux en toute sécurité administrative pour limiter les erreurs et les contentieux

Animée par

- SALIN Dominique
Consultant / AMO, gérant,
SOCIÉTÉ ICARE

Public concernés

- Assistant administratif et technique au sein de la maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre ; Conducteur de travaux ; Responsable de chantier ; Chef d'entreprise

Dates

- Paris
04-05/06/2019
09-10/07/2019
24-25/09/2019
10-11/12/2019
- Bordeaux
14-15/10/2019

Distinguer les intervenants des marchés publics et des marchés privés

- Quels sont les acheteurs publics : le maître de l'ouvrage et ses assistants
- Connaître les autres intervenants, leurs rôles et leurs pouvoirs : maître d'œuvre, coordonnateur SPS, bureau de contrôle...

Quelles formes peuvent prendre les marchés d'entreprise et savoir interpréter leur contenu

- Appréhender les pièces du marché, la forme des prix : forfaitaires, unitaires, actualisables, révisibles
- Distinguer les formes de l'entreprise : groupement, sous-traitance
- Que recouvre le phasage du chantier : délais, tranches, allotissement, planning
- Quelles sont les limites des prestations entre les entreprises

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et le transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

- Tarif général _____ 1495,00 €HT
- Tarif général _____ 1695,00 €HT

Mettre en œuvre le suivi technique du chantier

- Piloter la phase préparatoire : éléments fournis par la maîtrise d'ouvrages et par les entreprises,
- Définir les plans d'implantation, le planning, la DICT
- Gérer les ordres de service : rédaction, signature et conséquences
- Organiser les réunions de chantier : rôle des différents participants, contraintes et limites
- Comment s'opère la modification des délais : traiter le cas des intempéries
- Quels sont les problèmes récurrents des chantiers

Comment mettre en œuvre le suivi financier et administratif du chantier

- Gérer les avances, les garanties financières
- Traiter les situations et acomptes, le paiement en cas de groupement ou de sous-traitant
- Calculer les pénalités, primes, intérêts moratoires
- Quelles conséquences en cas de travaux supplémentaires : les avenants, les ordres de poursuivre, l'augmentation et la diminution de la masse des travaux
- Que recouvrent les dépenses communes et le compte prorata

Maîtriser la procédure de réception et la fin du chantier

- Comprendre les procédures de réception et l'utilisation des formulaires
- Comment gérer les réserves lors de la réception : la retenue de garantie
- Distinguer le dossier des ouvrages exécutés (DOE) et le

DIUO

- Dissocier le solde financier, le DGD et le mémoire en réclamation
- Quelles sont les modalités de résiliation avant l'achèvement